

#Climat #Inondations #Sécheresse

Communiqué de presse
16 juillet 2018

Une charte d'engagement pour valoriser et encourager les actions d'adaptation au changement climatique

Partout en France, le climat se réchauffe, les sécheresses sont plus longues et les épisodes d'inondations souvent plus violents. Afin de ne pas subir les effets du changement climatique, les 7 comités de bassin métropolitains ont tous élaboré des plans d'adaptation au changement climatique dans le domaine de l'eau. Ces plans proposent des mesures concrètes pour adapter les territoires au manque d'eau.

Le colloque national sur les solutions d'adaptation au changement climatique, organisé le 15 novembre prochain par les agences de l'eau et les comités de bassin, permettra de partager les bonnes pratiques et débattre des stratégies à mettre en place.

La dynamique de mobilisation des politiques et gestionnaires de l'eau est bien amorcée. Pour accompagner ce mouvement collectif vers l'adaptation, **chaque comité de bassin invite les collectivités, entreprises, agriculteurs, associations et personnalités publiques... à signer une charte d'engagement à préserver les ressources en eau, aller vers des usages sobres et protéger la biodiversité.**

Via l'adhésion à cette charte, les signataires s'engagent à participer activement à l'adaptation au changement climatique en menant des actions cohérentes avec les mesures recommandées dans les plans de bassin.

Le bassin Seine-Normandie compte déjà près de 300 signataires dont l'entreprise Petit Bateau et la commune des Mureaux dont les témoignages sont en ligne sur le [site internet de l'agence de l'eau Seine-Normandie](#).

Dès aujourd'hui, pendant le colloque du 15 novembre et au-delà, mobilisez-vous aussi pour signer la charte et agir face au changement climatique.

Exemples de principes d'actions inscrits dans les chartes d'engagement

- Economiser l'eau avant tout et lutter contre les gaspillages
- Aller vers des usages plus sobres en eau
- Limiter les facteurs d'assèchement des sols
- Préserver la qualité de la ressource en eau
- Prévenir les risques d'inondations
- Protéger la biodiversité et les services écosystémiques
- Éviter la mal-adaptation
- Anticiper les conséquences de l'élévation du niveau de la mer

Vous aussi, signez la charte et partagez vos bonnes pratiques !

[Bassin Adour-Garonne](#)

[Bassin Artois-Picardie](#)

[Bassin Loire-Bretagne](#)

[Bassin Rhin-Meuse](#)

[Bassins Rhône-Méditerranée et Corse*](#)

[Bassin Seine-Normandie](#)

**Le plan de bassin d'adaptation au changement climatique en Corse est en cours de finalisation, avec une adoption prévue en septembre 2018.*

Contacts presse

Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse – Valérie Santini : 04 72 71 28 63 – valerie.santini@eaurmc.fr

Agence Plus2sens – Laurence Nicolas et Stéphanie Bonnamour – 04 37 24 02 58 – laurence@plus2sens.com

A propos des agences de l'eau - www.lesagencesdeleau.fr

Les agences de l'eau sont des établissements publics de l'Etat sous tutelle du ministère de l'environnement. Elles **ont pour missions de contribuer à réduire les pollutions de toutes origines et à protéger les ressources en eau et les milieux aquatiques**. Elles perçoivent l'impôt sur l'eau payé par tous les usagers : ménages, collectivités, industriels, agriculteurs... Chaque euro collecté est réinvesti auprès des collectivités, industriels, agriculteurs et associations pour mettre aux normes les stations d'épuration, renouveler les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions par les pesticides et les nitrates, restaurer le fonctionnement naturel des rivières et protéger la biodiversité.

Contacts presse

Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse – Valérie Santini : 04 72 71 28 63 – valerie.santini@eaurmc.fr

Agence Plus2sens – Laurence Nicolas et Stéphanie Bonnamour – 04 37 24 02 58 – laurence@plus2sens.com